

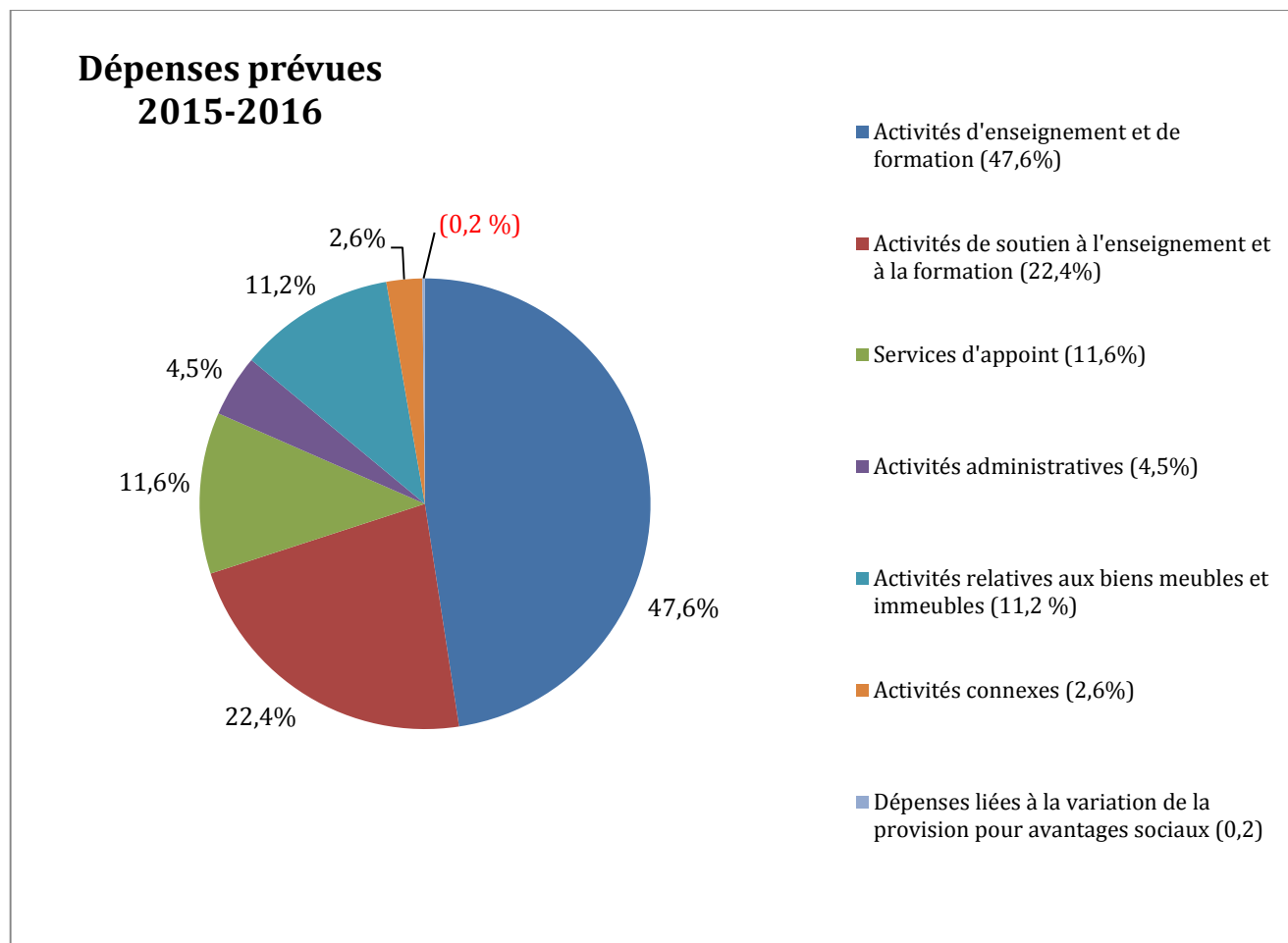
Budget équilibré et baisse du compte de taxes à la Commission scolaire des Découvreurs

Québec, le 18 août 2015 - Malgré les turbulences qui secouent actuellement le monde de l'éducation au Québec, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Découvreurs a adopté ce soir un budget équilibré de 143 309 589 \$ pour l'année 2015-2016. Pour le président de la Commission scolaire des Découvreurs, monsieur Alain Fortier, « cela a été un exercice extrêmement difficile à faire étant donné la compression de 1,7 M \$ demandée par le ministère ». En 5 ans, cela porte à 9 M \$ le montant total compressé à notre commission scolaire. Pour y faire face, tous les secteurs d'activités ont été mis une fois de plus à contribution. Monsieur Fortier a tenu à rappeler que « le taux de frais administratifs est seulement de 4,5 % ce qui constitue un niveau extrêmement bas pour une administration comme la nôtre ». Les principaux efforts budgétaires ont touché les avantages sociaux, les plans d'effectifs et les honoraires professionnels.

Monsieur Fortier rappelle que « tous les efforts ont été déployés pour minimiser les impacts sur les élèves. À cet effet, les établissements ont été invités à se responsabiliser dans les choix plus appropriés qu'ils posent, reconnaissant ainsi une plus grande autonomie de leur part. Toutefois, ces compressions suscitent l'inquiétude pour la qualité et la diversité des services offerts à l'élève pour la prochaine rentrée scolaire. Nous sommes dépouillés de toute marge de manœuvre possible et beaucoup de rigueur dans l'application et le suivi de ce budget seront nécessaires ».

En ce qui concerne la taxe scolaire, *la Loi sur l'instruction publique* permet à la Commission scolaire des Découvreurs de percevoir 27,8 M \$ en taxe scolaire. Ainsi, le taux de la taxe scolaire pour 2015-2016 se voit réduit, passant de 16,24 cents à 14,62 cents par 100 \$ d'évaluation municipale. Le coût moyen du compte de taxe scolaire diminue et passe de 480 \$ en moyenne à 466 \$. Cette baisse est attribuable à l'augmentation du rôle d'évaluation municipale de 1,5 milliard, totalisant 19 milliards \$ au total, ainsi que de la baisse du montant que La loi permet de percevoir.

Voici le sommaire des dépenses prévues au budget 2015-2016



-30-

Source :
Alain Vézina
Conseiller en communication
Commission scolaire des Découvreurs
(418) 652-2121, poste 4226
alain.vezina@csdecou.qc.ca